



Envoyé en préfecture le 07/09/2026

Reçu en préfecture le 07/09/2026

Publié le

ID : 035-213501414-20260903-20260932-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026_09_32

Séance du 03/09/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Nombre de suffrages : 15

Pour : 15

Contre : /

Abstention : /

Date de convocation

28/08/2026

Date d'affichage

28/08/2026

L'an deux mille vingt-six, le trois septembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BERGER Serge.

Etaient présents :

BARRIER David, BERGER Serge, Mme DERRIEN Karine, Mme GADBOIS Nathalie, M. GUESNE Titouan, M. HUET Julien, Mme LANDAIS Marie, M. MAIGNAN Nicolas, M. MARCINIAK Ludovic, Mme PAQUET Pauline, Mme PAQUET Aurélie, M. REGNAULT Jean-Charles, Mme SISSOKO Laure

Procuration(s) :

M. CHAUVIN Cyrille donne pouvoir à BERGER Serge, DUBOIS Sandrine donne pouvoir à BARRIER David

Etai(ent) excusé(s) :

M. CHAUVIN Cyrille, DUBOIS Sandrine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : BARRIER David

OBJET : DELEGATION DE SIGNATURE POUR LA VENTE DU LOT 3 LA LANDE 2

Monsieur le Maire expose que:

le lot 3 a été réservé le 3 juillet 2026,

un permis de construire a été délivré le 3 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, autorise le Maire à signer l'acte de vente en l'Office Notarial 17, rue Notre Dame à VITRE.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LANDAVRAN
Le Maire,